

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 07 MARS 2024

Membres présents

Membres délibérants :

Mme SALOMON Jeanne, personne accompagnée/habitante
Mme BANNWARTH Carmen, personne accompagnée/habitante
M. FAETIBOLD René, personne accompagnée/habitant
M. MEYER Gérard, personne accompagnée/habitant
Mme FELLMANN Martine, représentant les familles
Mme BARRET-KAISER Evelyne, représentant les familles
M. ERHARD Serge, représentant les familles

Membres consultatifs :

M. BRAESCH Laurent, Directeur
Mme ZUMSTEIN Karine, Cadre Supérieur de Santé
Mme KLING Sabine, Animatrice
M. MURAT Christian, Président du CVS de l'EHPAD Dr Pierre GILET de Dannemarie

Membres excusés

Membres délibérants :

M. KLINGLER Guy, représentant les familles
Mme ZWINGELSTEIN Françoise, représentant le personnel
Mme SEREIN Dominique, représentant les administrateurs

Secrétaire de séance

Mme BERNAROT Gabrielle, secrétariat EHPAD Le Castel Blanc

La réunion débute à 10h05.

M. FAETIBOLD, Président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous ; il salue M. MURAT, Président du CVS de l'EHPAD de Dannemarie et le remercie d'avoir répondu à l'invitation. Sont excusés M. Guy KLINGLER, représentant des familles, Mme Françoise ZWINGELSTEIN, représentante des professionnels employés ainsi que Mme Dominique SEREIN, représentante des administrateurs, retenue par d'autres obligations.

M. le Président donne la parole d'introduction à M. le Directeur qui informe l'assemblée des bons résultats obtenus suite au contrôle sur pièces diligenté par l'ARS l'année dernière. Après vérification de tous les dossiers réglementaires (contrats de travail du personnel, formations, plannings, contrat de séjour, règlement de fonctionnement, ...) il n'y a pas d'injonction mais quelques préconisations et recommandations, à savoir :

Prescriptions :

- ↳ Réunir les représentants du Conseil de la Vie Sociale au moins trois fois par an (selon article D. 311-16 du CASF).
- ↳ Réviser le temps de travail du médecin coordonnateur afin de l'adapter au nombre d'habitants de l'établissement (selon article D. 312-156 du CASF).
- ↳ Etablir un rapport d'activité médicale annuel (selon article D. 312-155-3 du CASF).

Recommandations :

- ↳ Préciser le nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein) du Directeur au sein de l'établissement. M. BRAESCH explique que la direction commune avec Dannemarie ne permet pas 1 ETP au sein de l'EHPAD Le Castel Blanc.
- ↳ En cas d'évènements indésirables récurrents ou d'évènement indésirable grave organiser un RETEX dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Mme ZUMSTEIN explique que le retour d'expérience est réalisé sur un évènement, par exemple une erreur médicamenteuse avec analyse et correction. Sans évènement pas de RETEX. Les FSEI sont à revoir (+ de réunions et + de retours).

En ce qui concerne l'enquête EHPA 2023 (INSEE/DRESS), au vu de la charge de travail et des difficultés de trésorerie, M. BRAESCH ne souhaite pas y répondre par manque de moyens humains.

A ce jour, la loi Grand Âge n'a toujours pas été votée.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 07 septembre 2023

Le procès-verbal de la réunion du 07 septembre 2023, préalablement envoyé aux membres du Conseil de la Vie Sociale et n'appelant aucune observation, est pris en compte et approuvé à la majorité des membres présents avec une abstention.

2) Prix de journée 2024 (Articles de presse / lettres des 07 et 20 février 2024)

M. le Président donne la parole à M. le Directeur qui informe l'assemblée que, comme précisé dans le courrier d'information transmis en date du 20 février 2024 à l'ensemble des habitants, familles, tuteurs et curateurs, la presse a diffusé un article relatant les difficultés financières des EHPAD alsaciens et souligne que l'EHPAD Le Castel Blanc a frôlé la cessation de paiement en décembre.

La Collectivité européenne d'Alsace a versé une avance de six mois sur trésorerie à hauteur de 38 millions d'euros pour tous les EHPAD alsaciens (environ 200.000,00 € pour Masevaux-Niederbruck + versement début mars de 80.000,00 € d'aide sociale). Pour retrouver un équilibre il manque environ 800.000,00 € de recettes par an.

Pour faire face à ces difficultés, une réunion d'information a été organisée avec le personnel en date du 02 février 2024. Aussi, un certain nombre d'actions d'économies sont d'ores et déjà mises en place. Le personnel hospitalier, notamment soignant, déjà difficile à recruter actuellement, ne sera plus remplacé en cas d'absence.

D'autres économies liées aux prestations hôtelières et logistiques sont ou seront réalisées ces prochaines semaines (diminution de la variété des repas et non de leur qualité, report de certains travaux et de certaines acquisitions, ...) tout en gardant le plus possible la qualité de l'accompagnement des habitants dans le respect du Label Humanitude.

M. le Directeur souligne qu'il existe des inégalités entre les EHPAD privés et publics ; ces derniers payent une taxe sur les salaires à l'inverse des territoriaux et des privés et ils ne peuvent pas bénéficier des abattements sur les bas salaires à l'inverse des privés et enfin les EHPAD publics ne peuvent plus être assujettis à la TVA. De plus, ils sont également leur propre assureur en matière de sécurité sociale pour les personnels fonctionnaires (coût estimé entre 4 et 6% du budget soit entre 2,00 € et 4,00 € sur le prix de journée).

Pour en revenir au sujet des prix de journées :

- ↳ L'avis des Fédérations « Employeurs » des EHPAD préconisait une hausse de 14 % des prix de journée pour l'année 2024.
- ↳ Le Conseil d'Administration de l'EHPAD Le Castel Blanc a proposé une hausse de 6,80 %.
- ↳ La Collectivité européenne d'Alsace (CEA) a arrêté les prix de journée au 1^{er} février 2024 avec une hausse moyenne de 3 % selon le tableau ci-dessous :

Pavillon	Chambre	Hébergement	GIR 5/6	TOTAL	Anciens Prix	Nouveaux prix pour un mois de 30 jours
HEGY	Est/Ouest	60,63 €	5,96 €	66,59 €	63,93 €	1.997,70 €
	Petite chambre	59,64 €	5,96 €	65,60 €	65,02 €	1.968,00 €
	Grande chambre	61,63 €	5,96 €	67,59 €	66,02 €	2.027,70 €
	Hébergement Temporaire	63,73 €	5,96 €	69,69 €	66,92 €	2.090,70 €
ANDRE	Sans balcon	62,64 €	5,96 €	68,60 €	66,92 e	2.058,00 €
	Avec balcon	64,36 €	5,96 €	70,32 €	68,42 €	2.109,60 €
	Hébergement Temporaire	63,73 €	5,96 €	69,69 €	66,92 €	2.090,70 €
Résident de moins de 60 ans	Selon chambre	De 78,60 € à 83,31 €	5,96 €	De 78,60 € à 83,31 €	De 74,90 € à 81,33 €	

Les membres présents approuvent à l'unanimité les prix de journée 2024 tels que présentés par M. le Directeur.

Avant de clore le point n° 2, M. le Directeur revient sur le courrier adressé aux habitants et aux familles en date du 07 février 2024 concernant le changement de fournisseur télé. Afin d'éviter certains désagréments (chaines indisponibles, ...), une nouvelle parabole a été installée afin de passer en direct sur le réseau France SAT. Malheureusement il manque la chaîne 30 : BFM Alsace, très regardée par les habitants. La mise en place de la TNT est à étudier pour l'automne.

3) Fin des travaux

M. le Président donne la parole à M. le Directeur qui déclare que les travaux de restructuration du Pavillon Hégy sont achevés depuis le mois de décembre 2023 avec des réserves.

Quelques problèmes de température de certaines chambres sont à déplorer incombant au système de ventilation (chambres à 16° cet hiver) par manque d'anticipation de la maîtrise d'œuvre.

Toutes les chambres sont individuelles et équipées de douches à l'italienne ainsi que de volets électriques.

Mme BANNWARTH informe l'assemblée qu'elle se plait bien dans sa nouvelle chambre qui est plus spacieuse. Le seul inconvénient est le lavabo avec robinet sans bec qui n'est pas pratique (éclaboussures).

Pour conclure, M. le Directeur précise que cette opération a abouti à un retard d'environ une année sur le planning de base et a subi une hausse de l'ordre de 12 % par rapport au coût initial.

4) Point d'étape Qualité/Environnement/Vaccination

M. le Président donne la parole à Mme ZUMSTEIN, Cadre Supérieur de Santé :

✓ **Mise à jour de documents qualité, fiches de tâches et fiches de poste :**

- Travail avec l'Equipe Mobile en Hygiène + formations au personnel (nouveau et en place).
- Création d'une trame pour la recherche d'hypotension orthostatique (dans le cadre du groupe de travail PARA'CHUTES) ; démarrage de l'utilisation d'une évaluation plus fine des circonstances de la chute en réunion pluridisciplinaire

✓ **Groupe soins palliatif : réunion le 15 décembre 2023 avec mise en place des niveaux de soins (affichage dans les salles de soins) ; réunion 06 février 2024 pour retour d'expériences sur deux situations ; les médecins du cabinet de Masevaux-Niederbruck ont été informés de la mise en place des niveaux de soins dans l'établissement avec envoi du document. Le document a servi d'échange avec un des médecins de Masevaux-Niederbruck il y a quelques semaines.**

✓ **Dossier PUI (Pharmacie à Usage Intérieur) en cours :**

M. le Directeur explique aux membres présents que la pharmacie n'est plus aux normes réglementaires en l'absence du pharmacien titulaire qui est en maladie.

Des échanges sont en cours avec le pharmacien responsable du CDRS. Les demandes « officielles » sont faites à l'ARS. La préparation des procédures est en cours. Très chronophage. Adaptation avec les services et la responsable des services économiques pour les commandes de petits matériels qui ne seront pas disponibles au CDRS. Tout est en cours.

La préparatrice en pharmacie ira se former la semaine prochaine durant deux journées.

M. le Directeur ajoute que l'EHPAD conserve l'autorisation à poursuivre l'activité de pharmacie à usage intérieur lui permettant l'octroi de moyens financiers supplémentaires. Par contre, l'adhésion au CDRS fera l'objet d'un surcoût. Par ailleurs, il y a lieu de prévoir un partenariat avec la pharmacie de ville.

✓ **Réunion DAC lundi 29 janvier 2024 : de la coordination de cas complexe ; remplacement à venir des MAIA ; beaucoup d'amertume chez les participants car encore des espaces de coordination créés alors qu'il manque surtout et essentiellement des professionnels de proximité, sur le terrain (AVS, AS, médecins, ...).**

- ✓ **Formation en ligne prévue le 20 mars 2023 sur l'hygiène bucco-dentaire** : trois personnels référents.
- ✓ **Réunion café des familles et réunion d'information sur les troubles cognitifs en février** : des familles présentes et intéressées.
- ✓ **Enquête annuelle du REPIAS sur l'hygiène des mains** (progrès de 4 %).
- ✓ **Qualité des soins** : des absences et difficultés de personnel rendent parfois les organisations tendues ; priorité donnée au bionettoyage.
- ✓ Des réorganisations des soignants et ASH en faveur des soins sont ajustées chaque jour.
- ✓ Une seule psychologue à 80 % depuis mi-février 2024.
- ✓ Service civique : non reconduction car la personne s'est désistée quelques jours avant son arrivée.

HUMANITUDE :

Journées Humanitude et compagnonnage organisées pour janvier et février.

Onze journées dédiées pour les IDE et quatre pour les AS ont été programmées en janvier.

Neuf journées pour les IDE et cinq pour les AS pour février.

- ⇒ Ateliers de sensibilisation programmés.
- ⇒ Nom des soignants désignés pour le compagnonnage.

Le compagnonnage permet de remettre les bonnes pratiques au cœur en plus des évaluations des pratiques (EPP) réalisées par Mmes KOENIG et BINDLER.

Atelier de revue des connaissances sur les soins/pathologies/conduites à tenir programmé le 25 janvier : succès et forte demande de la part des aides-soignantes de remettre leurs connaissances à jour.

Epidémies :

- 1 déclaration épidémie COVID 19 en octobre/novembre 2023 : 19 habitants et 6 personnels.
- 1 déclaration épidémie IRA à l'ARS en janvier 2024 : 15 habitants et 3 personnels.
- 1 déclaration pour une épidémie de GEA en février 2024 : 26 habitants et 5 personnels.

Vaccination :

Résidents	
Nombre de personnes ayant reçu un schéma vaccinal complet contre la COVID-19, selon le schéma en vigueur	72
Nombre de personnes vaccinées contre la grippe pour cette saison :	96
Membres du personnel	
Nombre de personnes ayant reçu un schéma vaccinal complet contre la COVID-19, selon le schéma en vigueur	3
Nombre de personnes vaccinées contre la grippe pour cette saison	15

SSIAD :

Appel à candidature pour les patients du SSIAD, pas de candidats pour le Conseil de la Vie Sociale ?

5) Traitement FSEI et espace éthique

M. le Président cède la parole à Mme ZUMSTEIN, Cadre Supérieur de Santé :

✓ **FSEI** (Fiche de Signalement d'Evènement Indésirable) :

- Quelques cas d'agression du personnel mais est-ce que la capture sensorielle a bien été employée ?
- Beaucoup de plaintes des familles et habitants avec le système d'aération des plafonds. Des discussions houleuses des familles ou habitants avec les soignants sur les températures froides dans les chambres.
- Deux déclarations Accident du Travail à titre conservatoire.
- Un problème d'ascenseur avec un habitant.
- Un faux plafond qui tombe.
- Une sortie UVP d'une habitante : visite ? pas de problème de système repéré.
- Problème labos en cours de résolution.
- Pertes dentier et appareil auditif.
- Une erreur médicamenteuse sur inattention.
- Remarques désobligeantes des enfants envers le personnel, traitant les autres habitants de l'étage de « débiles » et qu'on ne s'occupe pas bien de leur maman.
- Problème de non-réception des résultats laboratoire (l'EHPAD doit les relancer) suite à des problèmes de saisie ou informatiques.
- De nombreux accompagnements d'habitants (en fauteuil roulant majoritairement) à des examens extérieurs par du personnel d'animation se poursuivent en réponse à une carence de transports, retards ou impossibilité de les mobiliser selon l'heure souhaitée.

✓ **Espace éthique / Procédure éthique** : il serait intéressant de créer un comité d'éthique, en inter établissement. Des candidats ?

6) Office au sein de l'EHPAD

M. le Président donne la parole à M. le Directeur qui informe les membres présents que M. Jean-Claude DUCOTTET, diacre, prendra sa retraite après la fête patronale fin septembre 2024 et sera vraisemblablement remplacé par M. Jean-Marie JOBARD qui est en cours de formation.

M. DUCOTTET continuera de dispenser deux offices par mois et M. le Curé de Masevaux-Niederbruck, assisté de M. JOBARD, dispenseront également deux offices par mois.

Par ailleurs, M. DUCOTTET restera membre de l'association « S'Wissa Schlessla ».

7) Mise à jour du règlement de fonctionnement (Espace Santé anciennement DMP)

M. le Président donne la parole à M. le Directeur qui informe les membres présents que l'établissement via son logiciel de soins « Osiris » est en mesure, dans le respect de la réglementation en vigueur, de contribuer à la mise en place et à l'alimentation régulière de « Mon Espace Santé » (anciennement DMP) par les différents professionnels et libéraux dûment habilités selon formulaire en place au sein de l'EHPAD (Annexe au contrat de séjour 12.17 : Autorisation d'accès à « Mon Espace Santé »).

Par conséquent, un paragraphe sera ajouté en page 6 du règlement de fonctionnement (*1.2 Droits et liberté – a. Valeurs fondamentales*).

Le Conseil de la Vie Sociale valide à l'unanimité la mise à jour du règlement de fonctionnement telle que présentée par M. le Directeur, conformément à la législation en vigueur.

8) Bilan réfection des façades Côté Nord

M. le Président donne la parole à M. le Directeur qui informe l'assemblée que les façades côté Nord (côté UVP) ont été rafraichies mais aussi isolées thermiquement selon les recommandations des membres du CVS en date du 10 mai 2022.

Dans le cadre du Plan d'Aide à l'Investissement du Quotidien (PAIQ 2022), un montant de 64.661,52 € a été nécessaire pour ces travaux et une subvention de 51.164,00 € a été octroyée par l'ARS.

Les membres présents approuvent à l'unanimité les travaux de ravalement des façades côté Nord du pavillon André tels que présentés par M. le Directeur et sont pleinement satisfaits de leur réalisation.

9) Evaluation Externe HAS

M. le Président donne la parole à Mme ZUMSTEIN qui fait la synthèse de l'évaluation :

Rappel : les notes d'évaluations sont cotées de 1 à 4, avec possibilité d'une « étoile » = bonus.

157 critères évalués, 3 types d'évaluation :

- ↳ Les personnes accompagnées/habitants.
- ↳ Le personnel.
- ↳ L'établissement.

Ce type d'évaluation permet une vision claire et au plus juste de la qualité et de l'organisation de l'établissement.

- ↳ Moyenne EHPAD personnes accompagnées : **3.93** sur 4
- ↳ Moyenne professionnels : **3.98** sur 4
- ↳ Moyenne établissement : **3.53** sur 4

Pour le SSIAD, même très bonne évaluation.

- ↳ Moyenne chapitre 1, les patients : **3.53** sur 4
- ↳ Moyenne chapitre 2, les professionnels : **3.93** sur 4
- ↳ Moyenne chapitre 3, l'établissement : **3.81** sur 4

Les points forts mis en avant :

- ↳ La vie sociale et la socio-esthétique.
- ↳ Le développement durable et le Label Libellule.
- ↳ La lutte contre le gaspillage.
- ↳ Les RH (structuration).

Les points à améliorer :

- ↳ FEI (circuit et retours/ communication et gestion des réclamations).
- ↳ Circuit du médicament (en cours).
- ↳ Mise à jour du plan bleu et réaliser un exercice.
- ↳ Mise à jour de certaines procédures et gestion par un logiciel.
- ↳ Mettre en place un groupe d'analyse des pratiques.
- ↳ Evaluation des risques liés à la radicalisation/prosélytisme.

Le rapport final de l'EHPAD n'a pas encore été réceptionné à ce jour.

10) Bilan des animations et projets à venir

M. le Président donne la parole à Mme KLING, animatrice, qui fait le bilan des animations et des projets à venir :

↳ Mois de septembre :

- Journée à Houppach : lieu de pèlerinage que les habitants affectionnent particulièrement. Une célébration à la chapelle est proposée aux habitants qui le souhaitent, suivie d'un repas et d'une animation musicale l'après-midi. Merci à la commune de Masevaux-Niederbruck pour le prêt de la salle à titre gracieux.
- Sortie à vélos dans les rues de Masevaux-Niederbruck accompagnée par deux policiers municipaux pour sécuriser la route. Un grand merci à Philippe et Florian.
- Carpes frites avec Kevin et Mélanie dans leur food truck. Merci aux personnels et bénévoles pour le bon déroulement de la journée.

↳ Mois d'octobre :

- Sortie à l'exposition avicole appréciée des habitants qui, pour la plupart, avaient des animaux à la maison
- Sortie « Folie'Flore » à Mulhouse avec des habitants qui sont toujours admiratifs devant ces décorations mises en place pour l'occasion par des communes, des lycées.
- Quelques spectacles également avec le concert de flutes de pan d'Amérique Latine, le concert des Hans Krainer, un spectacle de magie.

↳ Mois de novembre :

- Sortie au Paradis des sources : les habitants sont revenus enchantés de cette journée.
- Illuminations de Noël : un début de soirée convivial avec le lancement des lumières de Noël suivi d'une tournée de moricettes et de vin chaud. La présence des trompes d'Alsace et des enfants de la micro-crèche « Bubbala » a été appréciée des habitants.

↳ Mois de décembre :

- Sortie au marché de Noël.
- Fête de Noël des habitants qui s'est déroulée dans une ambiance festive avec la présence de M. Le Directeur, des cadres de santé, des élus ainsi que certains médecins à la retraite et d'autres invités.

↳ Mois de janvier :

- Concert des petits chanteurs de Guewenheim à l'église de Masevaux -Niederbruck.
- Sortie au cinéma.
- Petit déjeuner amélioré sous forme de buffet toujours très apprécié des habitants.

↳ Le 1er février :

- Repas à thème avec les élèves du lycée hôtelier de Thann. Une prestation très appréciée des habitants qui pour le coup pensait être au restaurant.

Calendrier des projets à venir :

- ☞ Dimanche 24 mars : marché de Pâques de 14h à 18h dans le hall d'accueil du pavillon André.
- ☞ Pour le mois d'avril : rencontre prévue avec les enfants de la crèche (*les Bubbala de la Doller*).
- ☞ Jeudi 11 avril sera organisée une sortie à vélos dans le cadre du « Tour d'Alsace des aînés » à l'occasion des jeux olympiques qui se dérouleront en France. Au programme, location de vélos adaptés, invitation aux bénévoles ainsi qu'au personnel de venir pédaler pour cette journée « vélo pour tous », le tout dans une ambiance conviviale. Durant tout le mois d'avril des pédaliers nous seront fournis par la CEA. Une dizaine d'habitants pédaleront tous les jours afin de cumuler un maximum de kilomètres et les compteurs seront relevés à la fin du mois.
- ☞ Jeudi 23 mai : journée à Houppach.
- ☞ Jeudi 30 mai : concert Alsacien avec le groupe Hans Krainer.
- ☞ Du lundi 10 au vendredi 14 juin : Séjour vacances.
- ☞ Jeudi 04 juillet : barbecue à l'étang des pêcheurs.

11) Divers

Restauration :

M. FAETIBOLD fait les observations suivantes :

- Manque de fromage.
- Encore du gaspillage.
- Réduire le pain blanc et augmenter le pain de campagne : réaliser une enquête.
- Retard du service certains jours au niveau de l'extension.

Mme BANNWARTH fait les propositions suivantes :

- Privilégier les compotes et les yaourts nature sans sucre.
- Les gratins sont trop grillés sur le dessus.
- Servir de la purée de céleris raves.
- Servir plus de légumineuses (lentilles, pois chiches, quinoa, ...) : achat auprès des maraichers locaux.

Ces observations et propositions seront soumises aux diététiciennes.

Mme ZUMSTEIN alerte sur les risques de fausse route (lentilles, ...).

Mme BARRET fait la constatation suivante :

- Les bouteilles d'eau d'un litre ne sont pas faciles à soulever pour certains habitants.
M. MURAT confirme que les bouteilles d'un litre sont trop lourdes et il a proposé l'usage de gourdes à Dannemarie.
M. BRAESCH retient l'idée et une réflexion est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président du Conseil de la Vie Sociale et M. le Directeur de l'établissement remercient les membres présents et souhaitent un bon appétit à tous.

La séance est levée à 12h10.

Le Président,



René FAETIBOLD